New Nouveau Brunswick

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l' établissement.

Nom de l'exploitant Annie Arseneau		Date d'inspection Le 12 juin 2026
Nom de l'établissement Ami Bee #2		Numéro de permis 2019633
Adresse 866 chemin Robertville Dunlop NB E8K 2K5		Numéro de téléphone (506) 783-4998
Type de permis Garderie éducative en milieu familial	Nombre maximal d'enfants 6	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Rachelle Roy Arseneau	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l' établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur,	24(1)(b)(iv)	27 mai 2026	12 juin 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			
31(3) L'exploitant entretient l'aire de jeu extérieure de l'établissement agréé de telle sorte à assurer la sécurité des enfants.	31(3)	27 mai 2026	12 juin 2026
Commentaires: La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux

-Visite à l'établissement pour un suivi d'inspection de renouvellement
-Le ratio est respecté durant la visite
-La structure de jeux situés dans l'aire de jeu extérieur fut complètement démolie pour être remplacée par un gaziboo, la nouvelle zone offre davantage d'ombre aux enfants. L'aire de jeux extérieure est sécuritaire.
-Les dossiers des enfants contiennent l'information requise
-L'établissement rencontre les exigences des règlements en vertu de la loi sur les Services de la Petite Enfance, le permis est recommandé.

Observations: À mon arrivée la remplaçante est sur les lieux puisque l'exploitante est à un rendez-vous. Les enfants sont en préparation pour le dîner, du macaroni au fromage. Les enfants m'expliquent avoir joué dans la petite cabane faite avec des couvertures, des coussins et oursons. L'exploitante est arrivée durant le temps du dîner.

original signé par
Rachelle Roy Arseneau
Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 12 juin 2026
Date

original signé par

Annie Arseneau	Le 12 juin 2026
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"